

Sous le Haut Patronage de S.A.S LE PRINCE ALBERT II de MONACO

24
-
25



MONACO
24 ET 25 FÉVRIER 2018
TOURNOI INTERNATIONAL **HOMMES**

25 FÉVRIER 2018
CIRCUIT NATIONAL **DAMES**

 **STADE LOUIS II -**
SALLE OMNISPORTS





FEDERATION MONEGASQUE D'ESCRIME
Stade Louis II
98000 MONACO

A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À SON TOURNOI D'ÉPÉE

"TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉPÉE DE MONACO HOMMES SENIORS"

ET

"CIRCUIT ELITE A L'ÉPÉE DAMES SENIORS"

QUI AURA LIEU

LES 24 & 25 février 2018 POUR LES HOMMES

LE 25 février 2018 POUR LES DAMES

au

STADE LOUIS II À MONACO

SITE WEB : **WWW.ESCRIMEMONACO.COM**

EMAIL : **ESCRIMEMONACO@MONACO.MC**

TÉLÉPHONE : **+377 92 05 40 78 ou 06 77 03 77 73**

REGLEMENT DE LA COMPETITION HOMMES

ART. 1 – PARTICIPATION

L'épreuve est réservée aux épéistes seniors (+ juniors surclassés), amateurs ou maîtres d'armes, ainsi qu'aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur Fédération. La présentation de la licence 2017/2018 est obligatoire, aucune dérogation ne sera accordée.

ART. 2 – TENUE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Cette compétition s'effectuera conformément aux directives de la FFE en ce qui concerne la tenue et le matériel. Les armes seront contrôlées avant chaque assaut. Les tireurs s'arment et s'équipent sous leur propre responsabilité.

ART. 3 – DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera désigné au début de l'épreuve et tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement. En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du Directoire Technique, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

ART. 4 – RECOMPENSES

Remise des récompenses aux 8 premiers classés Hommes.

ART. 5 – ENGAGEMENT

Un droit d'engagement de 15 euros sera perçu à l'inscription.

Aucune inscription ne sera acceptée après le jeudi 22 mars 2018. Les inscriptions peuvent être effectuées via le mail « escrimemonaco@monaco.mc ». Ils doivent obligatoirement mentionner les noms, prénom, **année de naissance** des tireurs engagés ainsi que le nom du ou des arbitres. Il est rappelé que tous clubs engageant 4 tireurs ou plus doivent fournir un arbitre.

ART. 6 – FORMULE

EPEE HOMMES :

1 ou 2 tours de poules

Tableau d'élimination directe

ART. 7 – HORAIRES

EPEE HOMMES :

Samedi.....: 13h30 Appel ; 14h00 Scratch ; 14h15 début de l'épreuve

Dimanche : 10h30 Début du Tableau

ART 8 – LIEU

STADE LOUIS II

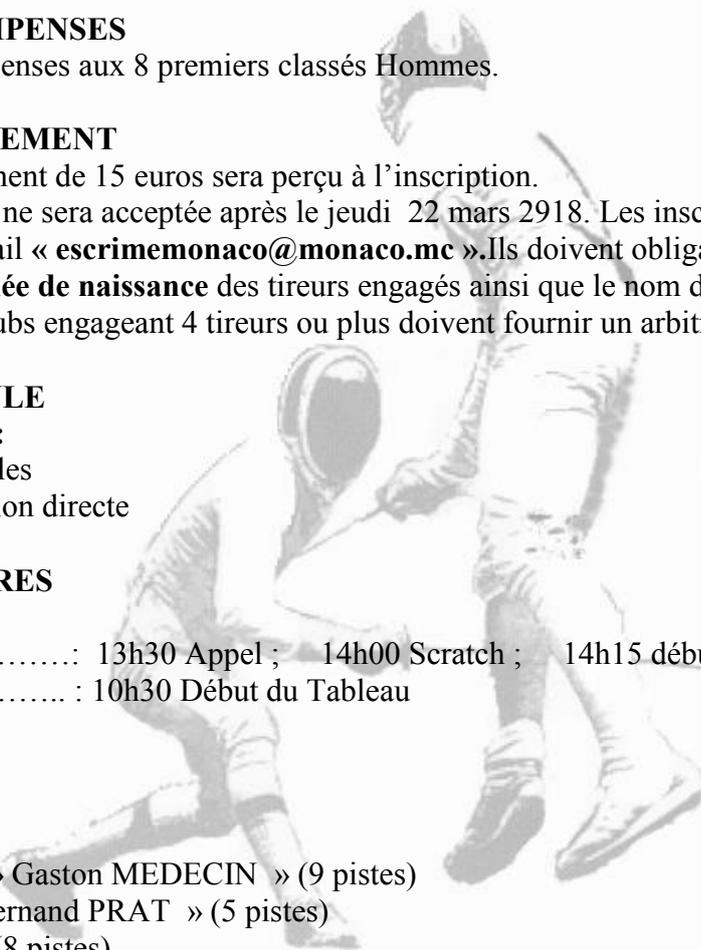
Salle Omnisports » Gaston MEDECIN » (9 pistes)

Salle d'Armes » Fernand PRAT » (5 pistes)

Gymnase Scolaire (8 pistes)

ART. 9 - ENGAGEMENT

Tous Clubs, Fédérations, Cercles, Tireurs engagés dans cette épreuve reconnaissent implicitement avoir pris connaissance de tous les articles de ce règlement et les acceptent sans réserve.



REGLEMENT DE LA COMPETITION DAMES

ART. 1 – PARTICIPATION

L'épreuve est réservée aux épéistes seniors (+ juniors surclassés), amateurs ou maîtres d'armes, ainsi qu'aux tireuses étrangères licenciées auprès de leur Fédération. La présentation de la licence 2017/2018 est obligatoire, aucune dérogation ne sera accordée.

ART.2 - TENUE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Cette compétition s'effectuera conformément aux directives de la FFE en ce qui concerne la tenue et le matériel. Les armes seront contrôlées avant chaque assaut. Les tireuses s'arment et s'équipent sous leur propre responsabilité.

ART. 3 – DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera désigné au début de l'épreuve et tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement. En cas de contestation, le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du Directoire Technique, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

ART. 4 – RECOMPENSES

Remise des récompenses aux 8 premières classées Dames.

ART. 5 – ENGAGEMENT

Un droit d'engagement de 13 euros sera perçu, sur place, à l'inscription.

Aucune inscription ne sera acceptée après le mercredi 21 février 2018 (23H59).

Pour les licenciées FFE, les engagements se feront en ligne sur le site web de la FFE. En cas d'absence de tireuses de Club engagés à l'épreuve, les responsables ou à défaut les autres tireuses doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireuses engagées par le Club sous peine de se voir exclus de la compétition. Dans le cas où toutes les tireuses sont absentes le droit par le Club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification de paiement des droits d'engagements au club organisateur (Décision du CD FFE du 29/03/2006). Une tireuse non engagée par internet sera cependant autorisée à participer s'il s'acquitte d'un montant forfaitaire d'inscription égale à 5 fois le montant classique.

Pour les étrangères (non-licenciées FFE), les engagements pourront se faire via l'email (avant le 22/02/2018) « escrimemonaco@monaco.mc » en précisant le nom du club, le nom et le prénom et la date de naissance.

ART. 6 – ARBITRAGE

Tout club engageant 4 tireuses ou plus, est tenu de mettre un arbitre qualifié à la disposition du Directoire Technique (voir règlement de la FFE). Ils seront rémunérés suivant les tarifs établis par la FFE.

ART. 7 – FORMULE

Suivant le cahier des charges de la F.F.E. sur les circuits nationaux.

Cette épreuve attribue des points pour le Classement National Français

ART. 8 – HORAIRES

Dimanche : 08h00 Appel ; 8h20 Scratch ; 9h00 début de l'épreuve

ART 9 – LIEU

STADE LOUIS II

Salle Omnisports » Gaston MEDECIN » (9 pistes)

Salle d'Armes » Fernand PRAT » (5 pistes)

Gymnase Scolaire (8 pistes)

ART. 10 - ENGAGEMENT

Tous Clubs, Fédérations, Cercles, Tireurs engagés dans cette épreuve reconnaissent implicitement avoir pris connaissance de tous les articles de ce règlement et les acceptent sans réserve.

RECOMPENSES

Sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco

COUPES ET PRIX /Hommes/Dames

COUPE DE S.A.S. le prince Albert II de Monaco

Coupe de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat

Coupe de la Municipalité de Monaco

Coupe du Comité Olympique de Monaco

Coupe de la Fédération Monégasque d'Escrime

Coupe de l'Escrime et le Pistolet de Monaco

Coupe « Fernand PRAT

PRIX TOURNOI D'EPEE/Hommes/Dames 2018 *

1^{er} PRIX : IPHONE 8 64Go

2^e PRIX : IPAD Air2 128 Go

3^e et 4^e PRIX IPAD mini2 64Go

5^e au 8^e PRIX : Casque Audio Beats Studio wireless

- Peut-être sujet à modifications

ATTENTION :

LES ENGAGEMENTS POUR LES LICENCIÉS FFE DAMES DOIVENT S'EFFECTUER AVANT LE

MERCREDI 21 février 2018 SUR LE SITE DE LA FFE

<http://competitions.escrime-ffe.fr>

LES ENGAGEMENTS POUR LES NON-LICENCIÉS FFE DAMES ET TOUS LES HOMMES DOIVENT S'EFFECTUER AVANT LE JEUDI 22 février 2018 À L'ADRESSE SUIVANTE :

escrimemonaco@monaco.mc